

CONSEIL DE QUARTIER POUDRERIE BALADE URBAINE

Samedi 8 juin 2024 - 9h15

Départ et arrivée - Angle rue du Docteur Roux / Avenue de la Poudrerie

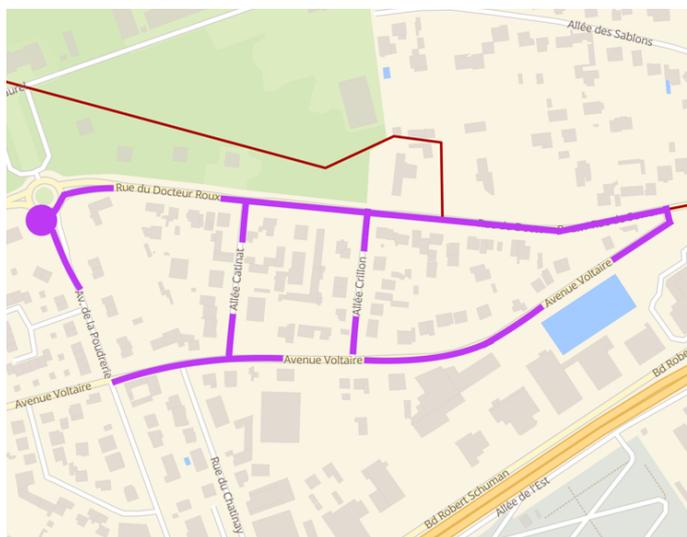
Présents :

Pierre-Yves Martin,
Maire de Livry-Gargan
Henri Carratala,
Maire adjoint chargé du développement durable et de la propreté

Membres du conseil de quartier

Poudrerie présents :

Mme Christine Ferreira
Mme Sabrina Dallouche



Circuit et points remarquables

RUE DU DOCTEUR ROUX

• Point sur le chantier de construction de l'école Tourville

Monsieur le Maire informe que le chantier avance bien. La partie fondation, la plus lourde, est en cours. Suivront ensuite les autres éléments de construction qui arrivent par bloc. L'école sera terminée en avril 2025, ce qui laisse de la marge en cas d'imprévus

de chantier.

Monsieur le Maire ajoute également que le parvis devant l'école sera travaillé avec le Conseil départemental avec la création notamment de zones de ralentissement. Ces dernières seront aussi installées sur l'intégralité de la rue du Docteur Roux.

-> **M. Carratala** évoque le conseil d'école qui s'est tenu récemment, au cours duquel les parents d'élèves s'interrogeaient sur la possibilité d'ouvrir des classes mixtes, c'est-à-dire accueillant des écoliers de maternelle et de primaire. Monsieur le Maire répond que l'objectif est de travailler conjointement avec l'Éducation nationale sur la composition des classes. Si la Ville n'est pas défavorable à cette proposition, c'est bien la direction de l'école qui organisera les effectifs.

-> **Mme Ferreira** alerte sur le fait que certains parents ne sont pas toujours favorables aux doubles niveaux.

• **Projet de réhabilitation du Pavillon d'Autriche**

-> Monsieur le Maire explique que suite à un appel à projet, un candidat s'est positionné avec l'ambition de développer une offre de réception/hôtellerie conjointe avec l'enseigne « Château forme », spécialisée dans la réception et l'organisation de séminaires. Néanmoins cette dernière s'est retirée du projet. L'investisseur recherche donc un nouveau partenaire. Il doit être auditionné par les élus au mois de juillet.

-> **Mme Ferreira** suggère un partenariat avec le CFA de Villepinte. Elle trouve que ces locaux se prêteraient bien à l'installation d'un lycée.

Monsieur le maire répond que malgré tout, les travaux à réaliser sont importants : les murs sont plutôt sains mais à l'intérieur tous les planchers ont été dégradés par la mэрule. Il ajoute pour mémoire qu'un premier appel à projet de construction de logements avait été lancé par le département, mais refusé par lui-même et les 3 autres villes concernées.

• **Extension du classement du parc de la poudrerie**

Afin de préserver le patrimoine Livryen, Monsieur le maire informe que lors du conseil municipal du 20 juin, l'extension du périmètre de classement sur plusieurs parcelles sera votée. Ainsi tout projet sur ce site classé ne pourra être validé qu'après une autorisation spéciale des services de l'Etat.

• **Végétation à tailler**

La végétation s'est développée et déborde sur le trottoir, le long de la parcelle gérée par le Ministère des armées. M. Carratala précise qu'un élagage a été réalisé il y a environ 3 ans, mais que celui-ci devra être renouvelé. La Ville va contacter les autorités compétentes.

• **Maisons classées – Ministère des armées**

Sur ce terrain appartenant au Ministère des armées, un appel à projets pour la réhabilitation du lieu a été lancé. La phase d'études a débuté. Une extension sur l'une des bâtisses pourrait être envisagée avec la création d'une maison de quartier (projet sur lequel ont travaillé les conseiller de quartier). Elle pourrait accueillir des associations. Un petit collectif de logements pourrait être aussi construit avec un cabinet de médecins. Monsieur le maire précise que dans le cadre du PLU, les parties arrière sont préservées (limite de 20 mètres par rapport à l'axe de la rue). La hauteur ne peut excéder R+1+attique.

De plus, ce secteur est intégré à la zone d'extension du périmètre de classement du parc de la Poudrerie.

• **Désherbage**

-> **M. Carratala** informe qu'une opération de désherbage va bientôt débuter sur le secteur. Il y a 5 passages annuels. Les ressenties pluies ont beaucoup favorisé la repousse.

AVENUE VOLTAIRE

• **Bassin de rétention**

Le bassin de rétention situé allée Voltaire appartient au Département. Aujourd'hui vide, une réflexion conjointe doit être menée afin d'examiner les possibilités de le recouvrir.

-> **Mme Ferreira** suggère de créer une aire de jeux. Monsieur le maire acquiesce et indique que cela pourrait être aussi un terrain de sport.

- **Chantier d'enfouissement des réseaux aériens par le SIGEIF**

Monsieur le Maire explique que les travaux d'enfouissement des réseaux et des câbles sont prévus sur l'intégralité de l'avenue, sur une période de 3 ans. Le coût d'enfouissement s'élève, pour la partie ville à 1,2 millions d'euros, auquel s'ajoute la participation du SIGEIF à hauteur de 30 %.

AVENUE DE LA POWDRERIE

- **Mise en place de panneaux « Préservons les plantations »**

-> **M. Carratala** désigne les panneaux placés sur les arbres. Il explique s'ils visent à préserver la végétation des pieds d'arbre lors des opérations de débroussaillage. Ainsi les fleurs et plantations existantes sont préservées.

Point de rencontre avec les résidents du quartier

REDYNAMISATION DU QUARTIER POWDRERIE HOCHAILLES

-> Plusieurs riverains souhaitent savoir quel est l'état d'avancement du dossier.

Monsieur le maire explique que depuis 2019, plusieurs zones sont à l'étude conjointement avec la Métropole du Grand Paris. Il s'agit d'assurer un développement urbain maîtrisé et mesuré, qui permettra notamment de limiter la fracture urbaine de la RN3 et de recomposer la zone d'activité commerciale autour du Cora. Les résultats des premières phases d'étude ne sont pas en accord avec les intentions travaillées par les conseillers de quartier. La Ville ne souhaite pour l'instant pas s'engager sur un projet qui ne correspond pas à ses attentes. Les points de divergence concernent notamment les hauteurs de construction des projets d'aménagement et de construction. La Ville garde la main sur ce dossier qui permet également d'éviter un morcellement des investisseurs et promoteurs, qui rachètent par parcelle et rendent ainsi impossible la mise en œuvre d'un projet global.

-> **Mme Ferreira s'interroge sur le devenir du projet de passerelle de la RN3**

Monsieur le Maire indique que toute la réflexion sur ce dossier doit être coordonnée. La zone d'activité doit être repensée en même temps que le projet de la MGP. C'est une opération au long cours qui se déroulera sur une période de 15-20 ans.

RUE DU DOCTEUR ROUX

- **Maisons classées - Ministère des armées**

-> Plusieurs riverains s'interrogent sur le devenir des maisons situées sur le terrain du Ministère des armées (voir p.2). Une riveraine suggère l'installation d'une maison de retraite.

Monsieur le maire explique qu'en raison du vieillissement de la population et pour anticiper les besoins, il a déjà pris contact avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), qui réglemente les ouvertures, afin de demander l'installation d'un second EHPAD sur la Ville. Néanmoins, la commune étant déjà équipée de 250 lits, l'ARS n'a pas donné suite.

-> Un riverain signale que la végétation a poussé et a tendance à déborder.

Monsieur le maire précise qu'un courrier a été envoyé récemment au Ministère des armées demandant la taille des végétaux.

- **Vitesse excessive des véhicules**

-> Une riveraine évoque la dangerosité de la rue, notamment pour les écoliers qui chahutent en sortant de leur établissement.

Monsieur le maire explique qu'en parallèle de la construction de l'école Tourville, un travail est mené avec le Département pour réhabiliter la rue et y insérer des zones de ralentissement (du rond-point jusqu'au bout de la rue du Dr Roux). Des barrières de protection seront également installées.

La riveraine souhaite savoir également pourquoi l'entrée de l'école n'a pas été envisagée côté allée de Tourville, plus adaptée d'après elle pour la sécurité des enfants.

Monsieur le maire répond que cette voie est trop exiguë et mal adaptée.

- **Maisons situées en face du square Henri Legrand**

-> Un riverain s'interroge sur le devenir de ces deux maisons.

Monsieur le maire explique que l'une des deux appartient à l'armée. La Ville a fait valoir son droit de préemption pour l'acquérir. Elle est dans l'attente d'une réponse.

Celle d'à côté a été achetée par un propriétaire privé. Les deux maisons sont situées dans une zone préservée du PLU. La Ville est donc prioritaire pour les acquérir. La création d'un parking pour les enseignants ainsi que la construction d'un équipement public pourraient y être envisagées.

AVENUE VOLTAIRE

- **Chantier d'enfouissement des réseaux aériens par le SIGEIF**

-> Plusieurs riverains sont satisfaits de la réhabilitation entreprise sur l'avenue Voltaire. Monsieur le Maire précise que les travaux d'enfouissement des réseaux et des câbles sont prévus sur l'intégralité de l'avenue, sur une période de 3 ans. A l'issue, la Ville souhaite ensuite réhabiliter la chaussée et les trottoirs, avec notamment la mise aux normes des accès PMR et la plantation d'arbres. Les modalités de stationnement seront également étudiées.

- **Stationnement : zone d'exclusion des camionnettes**

-> Monsieur le Maire explique que, suite à une requête formulée à l'occasion de la dernière réunion de quartier, la partie basse entre l'avenue Voltaire et la rue du Docteur Roux va passer en zone d'exclusion de stationnement des camionnettes. Cela permettra aux habitants de se garer plus facilement.

Un couple de riverains indique que la présence d'entreprises au bout de l'avenue génère des problèmes de stationnement. Cela les oblige à rentrer fréquemment leur véhicule. Monsieur le maire explique que l'étude des modalités de stationnement lors de la réfection de la voie pourra aider à solutionner les problèmes.

- **Circulation avenue Voltaire**

-> Monsieur le maire indique que les mises en sens unique permettent de réduire les flux de véhicules et d'apaiser ainsi les zones pavillonnaires. Les riverains font la remarque que, pour éviter la nationale 3 et parfois certains accidents, les automobilistes ont tendance à passer par l'avenue Voltaire.

- **Réhabilitation de la Cité-jardin**

-> Une riveraine signale qu'elle n'a pas de nouvelles de Seine-Saint-Denis Habitat, alors qu'elle devait réintégrer son logement en février dernier. Elle déplore un manque d'informations.

Monsieur le maire lui répond que la Ville doit rencontrer le bailleur pour valider les teintes des maisons et, qu'à cette occasion, elle lui demandera de prendre contact avec les locataires.